

**POUR VOS
RÉPÉTITIONS,
NE CHERCHEZ PLUS.**



VOUS ACCUEILLE À GUÉRANDE

Salle de répétition. Le Garden
Route de Congor • 44350 Guérande

INFORMATIONS // RÉSERVATIONS : 06 37 91 09 76 • 02 40 15 60 40

PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL DES
ADOLESCENTS DE GUÉRANDE



Guérande

SERVICE
JEUNESSE-
EDUCATION-
PRÉVENTION



édito sommaire

Chères Guérandaises, chers Guérandais

Cette année, nous avons connu un été particulièrement ensoleillé qui aura permis à chacun de profiter pleinement de Guérande, et d'apprécier les animations proposées telles que les Festi'Cités ou les Celtiques. La démenche de la météo en juillet et en août a également eu un impact bénéfique sur la saison touristique.

L'Office de Tourisme a ainsi recensé plus de 48 000 visiteurs durant ces deux mois, ce qui constitue une nette augmentation en comparaison à 2012. Ces bons chiffres viennent confirmer l'attractivité croissante de notre territoire.

Autre motif de satisfaction, la filière salicole a, elle aussi, enregistré une production importante grâce à cet ensoleillement record.

L'automne venu, notre ville n'en a pas pour autant perdu son pouvoir de séduction, comme en témoigne la récente présence en nos murs d'une émission phare de France 3 : « Midi en France ». Ce programme de cinq émissions, diffusées du lundi au vendredi, s'est effectivement installé place Saint-Aubin les 7 et 8 octobre. Laurent Boyer, animateur vedette, accompagné de chroniqueurs connus, a pu apprécier les richesses humaines, patrimoniales et culturelles qui caractérisent notre belle région et les faire partager à deux millions de fidèles téléspectateurs de toute la France. Guérande est la première ville de Loire-Atlantique à avoir été choisie par « Midi en France ». L'environnement naturel et l'exceptionnel patrimoine architectural de Guérande lui confèrent indéniablement une renommée nationale voire internationale. Ces atouts ont eu une large place dans l'ensemble des sujets diffusés.

Depuis 10 ans, Guérande possède le prestigieux label « Ville d'Art et d'Histoire », scellé par une convention d'objectifs entre la Ville, le Conseil Général de Loire-Atlantique et l'Etat, qui a pour ambition de préserver cette richesse locale. L'action de la Ville dans le cadre de ce label peut se dédier en trois volets : l'inventaire du patrimoine communal, sa restauration et sa conservation, et enfin sa valorisation auprès des différents publics.

Dans ce numéro, vous pourrez prendre connaissance du dossier consacré à ce sujet.

Signe de son rayonnement en la matière, Guérande a eu l'honneur d'accueillir, au début du mois d'octobre, le séminaire annuel de l'Association Nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine.

Notre patrimoine est séculairement lié à l'histoire de la Bretagne. De cette région, il va d'ailleurs être question au cours de la 10^{ème} édition du Festival du Livre en Bretagne, qui se tiendra au centre culturel Athanor, samedi 23 et dimanche 24 novembre prochains.

Cet événement a obtenu, au fil des années, une reconnaissance à la hauteur du travail de grande qualité fourni par les bénévoles de l'association Gourenez, présidée désormais par Michel Rivalland, successeur de Pêr Loquet.

Cette année, le festival aura pour Président d'honneur Philippe Le Guillou, et aura le privilège d'accueillir des auteurs connus et talentueux tels Yann Queffélec, Alain Rémond ou encore Claudine Glot. Je vous invite donc à y participer nombreux.

A tous, je souhaite une agréable lecture.
Bien à vous,

Christophe PRIOU
Député-Maire de Guérande

P 3 édito

P 4/5 actualités

P 6/7 dossier 10 ans du label ville d'art et d'histoire

P 8/9 une ville en mouvement

Travaux

- Travaux de requalification à Villejames : c'est parti !
- Autres travaux
- Enquête publique sur les berges de l'étier du Pouliguen

Environnement

- Une "carte du bruit" consultable
- Un nouvel éclairage pour le parking du Guesny

Urbanisme

- Maison Neuve, où en sommes-nous ?

P 10/11/12/13 vivre à guérande

Jeunesse

- Retour sur les moments forts de l'été
- Des courts-métrages de prévention réalisés par des jeunes et diffusés dans les cinémas

- Une navette gratuite pour rejoindre ARPEJE même en période scolaire

CCAS

- Des cartes de vœux réalisées par les enfants pour les personnes âgées !
- Les repas des aînés
- Une nouvelle signalétique au CCAS
- Fermeture du multi-accueil Les Castellous

Culture

- Pas besoin d'être inscrit pour profiter des services de la médiathèque
- Rencontre avec Liza Kerivel à la médiathèque Samuel Beckett
- Rentrée des Ateliers culturels

Médiathèque

- Athanor, une saison culturelle au goût d'aventures
- Une résidence d'artistes à Athanor
- Ciné Presqu'île classé « Art & Essai jeune public »
- Au 1^{er} janvier 2014, le Conservatoire de musique de Guérande deviendra intercommunal.

P 14/15 tribunes

P 16/17 informations pratiques

P 18/19 agenda

Directeur de la publication : Christophe Priou

Co-directeur de la publication : Luc Portet

Rédacteur en chef : Sylvain Almendro

Rédacteurs : Benoît Audrain avec la participation de Chloé Tribert et des services municipaux

Maquette - impression : Second Regard - 02 40 11 63 78

Photos : Graphiste Jokolo, Gendarmerie de Guérande, Service Communication, Service du Patrimoine, Médiathèque, La Mouette, Swing Society, Un Paradis sur Terre, Association Gourenez, Cap Atlantique

Tirage : 8 150 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais. « Guérande magazine » est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de La Madeleine, au CCAS, à la Police municipale, au Centre culturel Athanor, au Centre technique municipal et à l'Office de tourisme.

Retrouvez toute l'info de votre ville sur
www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur



La gendarmerie a été inaugurée

La nouvelle brigade de gendarmerie a été inaugurée le 13 septembre.



Florence Lecoq, procureur de Saint-Nazaire, Christophe Priou, député maire de Guérande, et Christian de Lavernée, préfet de la Région des Pays de la Loire, ont ainsi pu assister au cérémonial mis en place par la gendarmerie, sous les ordres du colonel Frédéric Boudier, commandant le groupement de gendarmerie de la Loire-Atlantique, et du colonel Didier Marconnet, commandant la région de gendarmerie des Pays de la Loire.

Quelques chiffres !

- **10 000 m²** : superficie du terrain communal sur lequel a été construit ce bâtiment.
- **475 m²** : superficie des salles, bureaux et autres locaux techniques dont disposent les gendarmes au sein de ce nouvel équipement.
- **26** : nombre de logements
- **26** : nombre de gendarmes de la brigade de Guérande
- **5,6 millions €** : coût total de l'opération.
- **365 000 €** : loyer annuel payé par la Ville de Guérande à la société SNI.
- **320 000 €** : loyer annuel payé par la gendarmerie à la Ville de Guérande.
- **45 000 €** : différentiel supporté par la Ville qui sera propriétaire du bâtiment à la fin du bail

Le cybercentre a soufflé ses 10 bougies

Le cybercentre de Guérande a 10 ans, déjà ! À cette occasion, la municipalité avait invité toutes les personnes qui ont participé à la naissance de cet équipement (comme les membres du Conseil municipal des adolescents par exemple), qui l'ont fait vivre (comme les animateurs, les adhérents ou encore les partenaires), à venir participer à une matinée festive le 28 septembre dernier. Des photos et des articles de presse remémorant ces 10 années ont été exposés ; des ateliers et des visites des locaux ont été organisés. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui se sont retrouvées à la Villa Millon, au 22 faubourg Saint-Michel, pour partager le verre de l'amitié qui a dôturé cette belle fête d'anniversaire !

info + Cybercentre de Guérande
02 40 15 64 16
22 faubourg Saint-Michel



En chiffre

4 928

C'est le nombre d'élèves scolarisés à Guérande répartis dans les 9 écoles primaires, les 3 collèges et les 3 lycées. Un chiffre en constante augmentation.

En bref

Première réussie pour "Guérande Atlantique"

L'association Guérande Atlantique organisait pour la première fois les « 6 J » du 7 au 12 octobre. De nombreuses animations et démonstrations ont été programmées au cours de ces six jours au sein des différentes enseignes participantes. Pour Jean-Michel Champion, président de l'association, l'objectif de cette opération était de « montrer au grand public qu'il existe aujourd'hui à Guérande une offre de proximité riche par sa diversité et sa qualité, et que le parc d'activités s'est considérablement transformé ». Pari tenu.

Les gymnastes championnes de France

L'association de gymnastique sportive "Gym Passion", présidée par Gabriel Gardie, a connu une fin de saison intense avec la consécration de son équipe des aînées le samedi 22 juin à Limoges. En effet, les grandes se sont illustrées en remportant le titre de championnes fédérales catégorie F2. L'équipe passe donc en F1 en ce début de saison. Une vraie réussite pour le club et une grande fierté pour la ville de Guérande. L'équipe a été reçue par Christophe Priou, député maire de Guérande, et par Luc Portet, adjoint au maire en charge des Sports et de l'Éducation. Elle a été chaleureusement félicitée pour sa victoire et ses bons résultats. Encore bravo aux gymnastes, aux entraîneurs et à tous les bénévoles du club qui ont contribué à cette réussite.

Bilan de la saison touristique

Jeudi 19 septembre, Anouk Paolozzi Dabo, adjointe au maire notamment en charge du Tourisme, a convié les acteurs de ce secteur à une réunion de bilan.

Ainsi, les services municipaux (comme les services Patrimoine et Culture ou encore la Police municipale), l'Office de tourisme et quelques professionnels du tourisme (Terre de Sel, Le "Petit Train", le camping La Fontaine, etc.), ont été invités à présenter leur bilan. Ce temps de travail fût également l'occasion d'échanger et d'écouter les propositions d'amélioration de chacun. Globalement, tous sont unanimes pour dire que la saison a débuté timidement. En effet, le temps maussade du printemps n'a pas incité les touristes à se déplacer à Guérande. Par contre, si juillet fût un mois "normal", août a été exceptionnel en termes de fréquentation. Un nouvel indicateur le prouve : celui du nombre de visites au sein de l'Office de tourisme : 48 000 pour ces deux mois, dont 29 000 en août ! À titre de comparaison, son homologue baulois reçoit, sur cette même période, 50 000 touristes. Le soleil y fût pour beaucoup, même s'il est coutume de dire qu'un temps "trop" magnifique favorise plutôt les stations balnéaires, au détriment de Guérande. Cependant, le secteur hôtelier (hôtels, campings, chambres d'hôtes) a connu quelques difficultés, les réservations à l'avance étant rares. Malgré tout, la saison estivale fût un bon cru.

"Midi en France" était à Guérande

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de Guérande Magazine, Laurent Boyer et ses chroniqueurs se sont installés durant cinq jours sur la place Saint-Aubin afin de tourner les émissions de "Midi en France", un des programmes télévisés phares de France 3.

En amont, durant la première semaine de septembre, une série de reportages avaient été tournés afin d'être diffusés au cours des cinq émissions. Guérande, en tant que ville hôte, a eu la part belle avec des reportages sur son patrimoine naturel (les marais salants), et architectural (les remparts). De nombreux curieux ont pu assister aux coulisses du tournage de ces émissions et apprécier l'organisation nécessaire au bon déroulement de ce type de programme télévisé d'envergure. Guérande restera la première ville de Loire-Atlantique à avoir été choisie par la direction de France 3 pour son émission "Midi en France". Toutes les vidéos sont disponibles sur le site www.ville-guerande.fr.



Les coulisses de l'émission



Le chemin du Rocher en chantier

Redémarrage des travaux à Saillé

Le programme d'enfouissement des lignes électriques aériennes et de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, commencé il y a trois ans, connaît sa dernière phase depuis le 9 septembre.

Cette phase, qui s'achèvera en 2014, consiste à enfouir les réseaux traversant les voies principales du village, à savoir les rues du Rocher, des Prés Garnier et du Ber. Compte tenu des problématiques de circulation sur ces axes, un phasage du chantier par tronçons a été organisé afin de limiter au maximum la gêne occasionnée. La circulation au niveau des sections concernées s'effectue, soit en alternat, soit à l'aide d'une déviation. Les accès aux commerces, aux établissements scolaires, et pour les riverains sont préservés ou organisés avec l'entreprise en charge des travaux. La Ville de Guérande a confié la réalisation de ces travaux au Syndicat d'électrification de Loire-Atlantique (SYDELA) qui en assure la coordination sur le site avec la société INEO. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics du village est actuellement en cours et la désignation des entreprises aura lieu prochainement afin de lancer la phase opérationnelle dès que possible.

Elle concernera tout d'abord l'aménagement de la rue de la Crique comme cela avait été acté lors des différentes réunions publiques et ateliers menés au cours de la phase d'élaboration du projet.

Il y a 10 ans, le ministre de la Culture honorait Guérande du label Ville d'art et d'histoire. 170 villes et territoires appartiennent à ce réseau national prestigieux. Reconnaissance d'un patrimoine exceptionnel, ce label est surtout une convention d'objectifs, signée avec l'État et le Conseil général, partenaires, pour valoriser cet héritage. Retour sur le passé...



dossier



10 ANS DU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Tout sur le patrimoine guérandais sur www.patrimoine.paysdelaloire.fr

Depuis 2003, trois programmes ont fondé l'action de la Ville et de son service du patrimoine en charge du label. Le premier, préalable nécessaire, concerne la connaissance du patrimoine. Un inventaire complet du patrimoine communal, consultable sur Internet, a été réalisé : 900 monuments et objets ont été recensés et

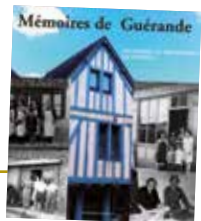
illustrés de 6 200 photos. La collection du musée municipal a également été inventoriée, photographiée et documentée.

La conservation/restauration du patrimoine constitue le deuxième axe. Avec le soutien de ses partenaires, la Ville a poursuivi la restauration des remparts et de la collégiale, et celle de son petit patrimoine avec l'aide des associations locales. À la collégiale, les objets d'art ont été protégés au titre des Monuments historiques, et ceux qui le nécessitaient ont été restaurés.

Connaître, conserver, valoriser

Le troisième volet, spécifique au label, concerne la valorisation du patrimoine auprès des différents publics guérandais, scolaires, visiteurs... De nombreuses visites du patrimoine, souvent originales, ont été mises en place en partenariat avec les

guides conférenciers de l'Office de tourisme : visites spectacles, thématiques, permettant parfois un accès privilégié à certains lieux. Pour les enfants, le Trésor de Guérande, les Récrys du patrimoine et les Anniversaires aux remparts, offrent une découverte ludique du patrimoine, et l'École du Patrimoine propose une pédagogie adaptée pour les scolaires. C'est ainsi près de 10 000 personnes par an qui bénéficient de cet accompagnement. Par ailleurs, en lien avec la restauration urbaine de la cité, la Ville a mis à disposition de tous des outils de découverte : une signalétique patrimoniale permanente, des plaquettes thématiques gratuites et des expositions saisonnières dans la porte Saint-Michel qui reçoit sur ses remparts plus de 25 000 visiteurs chaque année. Guérande s'associe également aux grands rendez-vous nationaux du patrimoine avec des temps forts lors des Journées européennes du patrimoine et autres Nuits des musées.



Le livre de la rentrée : Mémoire de Guérande

Depuis un an, Laurence Leconte a recueilli de nombreux témoignages inédits sur les événements et la vie quotidienne à Guérande au XX^e siècle. Elle livre aujourd'hui son travail sous la forme d'un bel ouvrage illustré de 192 pages. Au fil des chapitres, c'est une histoire sensible de Guérande qu'elle dévoile, celle racontée par les Guérandais, où souvenirs et émotions se conjuguent. prix souscription 25€ jusqu'au 30/10/2013 à l.leconte@kalimage.com ou 06 63 15 60 07 – puis 32€ en librairie



Le patrimoine, une richesse à transmettre

Ainsi, Guérande émerge-t-elle toujours plus sur la carte touristique pour ses deux richesses : les marais salants et la cité médiévale. L'année qui vient sera marquée du sceau du 10^e anniversaire du label. Différentes actions ponctueront cet événement. En ouverture, le séminaire national des Villes et Pays d'art et d'histoire s'est tenu à Guérande début octobre. En 2014, la publication du Cahier du Patrimoine proposera l'ouvrage de référence aux amoureux des vieilles pierres et, pour les plus jeunes, ils seront invités à devenir les guides de Guérande le temps d'une journée...

En bref

Animation « J'adopte mon patrimoine »

L'École du Patrimoine propose aux jeunes âgés de 8 à 18 ans "d'adopter" un élément du patrimoine guérandais et d'en devenir le guide le temps d'une journée, le **dimanche 15 juin 2014**. Des vacances de février à celles de Pâques, cinq rendez-vous permettront de préparer en s'amusant cette mission d'ambassadeur du patrimoine. Les écoles peuvent également participer à ce projet. Inscrivez-vous !
Renseignements : 06 32 12 22 89 - valentine.orieux@ville-guerande.fr

Rencontre au sommet des Villes d'art et d'histoire

Cette année, le ministère de la Culture a choisi Guérande pour accueillir le séminaire annuel des Villes d'art et d'histoire, les 1, 2 et 3 octobre derniers. Près d'une centaine de participants, venus de toute la France, ont travaillé trois jours sur le thème des paysages, leur valeur patrimoniale et leur gestion. Guérande offrait un cas d'école sur cette question avec ses paysages littoraux, bocagers, urbains et ses marais salants et de Brière.



Louis Bergès, directeur régional des affaires culturelles

3 Questions à



Michelle Poupard

Adjointe au maire en charge du Patrimoine et de l'Environnement

Qu'a apporté le Label Ville d'art et d'histoire à Guérande et aux Guérandais ?

C'est d'abord une reconnaissance du travail de nos anciens et de ceux qui ont œuvré à la conservation de notre patrimoine. C'est aussi un moyen de hisser au niveau de celle des marais salants la notoriété de notre cité médiévale et de promouvoir à égalité notre patrimoine naturel et architectural. C'est une chance pour Guérande ! Enfin, ce label a permis de mettre en place progressivement une politique cohérente de gestion du patrimoine et du tourisme culturel qu'il induit, notamment, par le développement d'un tourisme à l'année.

Pourquoi une École du Patrimoine pour les jeunes publics ?

Nous avons voulu mettre l'accent sur l'éducation au patrimoine des jeunes publics car ils en seront demain les dépositaires, chargés à leur tour de le transmettre. C'est par une pédagogie originale de sensibilisation des jeunes au patrimoine et à l'architecture qu'ils comprennent mieux leur environnement, le sens de l'histoire et qu'ils se forment au "beau". Par ailleurs, ils sont les premiers ambassadeurs de leur patrimoine auprès des adultes : nombreuses sont les familles qui reviennent à Guérande après une Classe du patrimoine de leur enfant ou son Anniversaire aux remparts...

Quelles sont les nouvelles étapes du label dans les 10 prochaines années ?

Les programmes fondateurs de notre action sont maintenant posés et à poursuivre : connaître, conserver, valoriser. L'entretien du patrimoine ne cesse jamais. La Ville vient donc de confier à un architecte des Monuments historiques le soin de conduire un programme pluriannuel de travaux sur nos monuments pour leur conservation, leur usage et la sécurité des personnes. Il nous faut également avancer maintenant sur les équipements structurants (CIAP*, musée) qui feront de notre ville une étape touristique moderne, accueillante à l'année, dans le concert des offres de la destination La Baule - Presqu'île guérandaise. Enfin, je souhaite que chaque Guérandais se sente en charge de ce label pour que Guérande conserve toujours ce charme unique mais fragile que tant de villes nous envient...



Travaux

TRAVAUX DE REQUALIFICATION À VILLEJAMES : C'EST PARTI !

Le parc d'activités de Villejames s'est agrandi ces dernières années, grâce au développement des zones de Bréhany-Villeneuve et de la Métairie.

"Âgé" de 30 ans, il apparaît aujourd'hui vétuste. Afin d'uniformiser le niveau des équipements sur l'ensemble du parc, il a été décidé de travailler sur sa requalification pour doter toutes les entreprises du secteur des mêmes conditions de travail. À cet effet, la commune de Guérande s'est associée avec Cap Atlantique pour mener à bien cette opération de grande envergure. Après une importante période d'échanges et de dialogues avec les différentes parties prenantes, il a été élaboré un programme fonctionnel de travaux qui doit maintenant être finalisé par une équipe de maîtrise d'œuvre qui aura en charge le suivi de cette opération dont la phase opérationnelle est prévue pour septembre 2014. En attendant, il a tout de même été décidé de débiter certains travaux préliminaires qui permettront notamment de tester



des aménagements et d'assurer une mise à plat des espaces publics qui fait défaut à ce jour. Ainsi, la rue de Bréhany va être ré-ouverte, avec pour conséquence la mise en place d'une passerelle en bois pour permettre le dévoiement de "Vélocéan" en partie sud du secteur de Bréhany-Villeneuve, en longeant les bassins d'orage. L'ensemble des accotements endommagés va être remis en état. Des giratoires vont voir le jour à l'intersection des rues de la Pierre et de la Prée Neuve, puis au croisement de la route de Saint-André-des-Eaux et de la rue des Sources, en vue de sécuriser le réseau routier et faciliter les échanges. Enfin, l'accès au giratoire de Kerbiniou (dans le sens Villejames - centre-ville) va être mis en double voie afin de fluidifier le trafic routier en sortie du parc d'activités.

AUTRES TRAVAUX

Des travaux dans les écoles durant l'été

Les agents du centre technique municipal ont profité de la période estivale pour intervenir dans les différents groupes scolaires. L'ensemble des huisseries extérieures de l'école Jeanne de Navarre de Saillé ont été changées, tout comme les sols des espaces communs de l'école maternelle du Pradonnais et de son restaurant scolaire. De nouvelles structures de jeux extérieurs ont également été installées à l'école de Saillé ainsi qu'à celle du Bois Rochefort.

Enfin, lors des prochaines vacances de la Toussaint, une expérimentation va être menée dans plusieurs salles de l'école élémentaire du Bois Rochefort. Les éclairages des classes présenteront un système faisant varier l'intensité lumineuse en fonction du niveau de luminosité extérieure. Si cet essai s'avérait conduant, un déploiement de cette solution sur les différents groupes scolaires pourrait être engagé.

Enquête publique sur les berges de l'étier du Pouliguen

Une enquête publique est actuellement en cours, suite à la tempête Xynthia de 2010, concernant la solution proposée pour conforter les berges de l'étier du Pouliguen, dont une partie se situe sur le territoire de Guérande (secteur du Bois d'Amour notamment). Le projet, mené conjointement par le SIVU du port et les trois villes concernées (La Baule, Le Pouliguen et Guérande), propose un renforcement du niveau de protection grâce à la mise en place soit de murets soit de merlons sur 8 km de linéaire. Si un avis favorable est émis, les travaux débiteront durant l'été 2014 et dureront jusqu'en 2017.



Le sol de Kerbiniou a fait peau neuve

Très utilisé, le sol de la plus grande salle de sports de Kerbiniou avait besoin d'un "rafraîchissement". Entre le dub de handball, les activités sportives scolaires ou encore les manifestations publiques (comme la cérémonie des vœux ou l'organisation de lotos par exemple), cette salle est très souvent occupée tout au long de l'année. Au fil du temps, l'état de son sol s'est dégradé (apparition de bosses notamment) et il devenait dangereux pour les sportifs l'utilisant. Ainsi, durant le mois de juillet, un sol en linoléum collé en plein sur un parquet bois lui-même posé sur une mousse, a été installé. Ce type de sol permettra de maintenir l'ensemble des activités sportives et extra-sportives qui y sont organisées.

UNE "CARTE DU BRUIT" CONSULTABLE

La directive européenne sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement impose à toutes les grandes agglomérations urbaines (plus de 100 000 habitants) la réalisation d'une cartographie du bruit sur leur territoire. L'objectif des "cartes stratégiques du bruit" est d'établir une base de référence qui puisse servir de support aux décisions d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore.

La communauté d'agglomération Cap Atlantique comprend cinq communes compétentes en matière de lutte contre les nuisances sonores (Batz-sur-Mer, La Baule, Le Croisic, Le Pouliguen et Guérande). Cette cartographie et le plan de prévention qui en découlera portent sur l'ensemble des sources de bruit liées aux transports terrestres (routiers et ferroviaires), ainsi qu'aux sites industriels potentiellement bruyants. Ils visent :

- à permettre une évaluation de l'exposition au bruit des populations et des bâtiments sensibles (de santé et d'enseignement),
- à la porter à la connaissance du public,
- à définir des priorités d'actions préventives et curatives.

Ces cartes ne sont pas des documents opposables. Elles seront publiées sur le site internet de la commune, n'hésitez pas à les consulter.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LE PARKING DU GUESNY

Le parking semi-enterré du Guesny doit répondre à des normes d'accessibilité, notamment en termes d'éclairage. À sa construction, il avait été mis en place un éclairage traditionnel de 83 points lumineux de type néon générant une consommation annuelle de près de 13 100 Watts. Après une étude technico-économique, il a été décidé de remplacer ces points lumineux par du matériel à technologie LED. Tout en conservant un niveau d'éclairage conforme à la législation, la consommation annuelle énergétique est dorénavant de moins de 4 350 Watts (soit une économie de plus de 300 %). Cette faible consommation permettra d'amortir l'investissement en moins de 2 ans et demi.



MAISON NEUVE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Après avoir défini le plan d'aménagement et les espaces publics, ces prochains mois seront consacrés au programme de construction de la première tranche du projet (accès par la route de Mesquer). Cette nouvelle étape de la conception urbaine permet de déterminer précisément le nombre de logements et les volumes des bâtiments projetés. La tranche 1, conçue autour de la place centrale du quartier, est composée principalement de logements collectifs et de quelques maisons de ville. À l'image de tout l'éco-quartier, la plus grande mixité est recherchée : des logements en accession ou en location seront proposés, y compris des logements locatifs sociaux ou pour séniors. Au sein de cette première phase de l'opération il est également prévu :

- la construction d'un groupe scolaire qui a pour ambition l'exemplarité environnementale et d'offrir un cadre favorable à l'éducation (orienté au sud, économe en énergie, connecté au haut-débit et en faveur de la mutualisation des espaces) ;
- la création de commerces, de services, de locaux paramédicaux (appel à projet : prendre contact avec le chargé d'opération) ;
- le premier tronçon du corridor écologique baptisé "l'éco-rempart", qui reliera à terme plusieurs zones naturelles ;
- un terrain pour un groupe d'auto-promoteurs ;
- des programmes de logements groupés ou individuels.

Les travaux sont planifiés en 2015 : au début de l'année pour la viabilisation et les espaces publics et en fin d'année pour les bâtiments. Ainsi les premiers habitants de la Maison Neuve emménageront en 2016.

info+ Olivier Chabirand

chargé de mission "Maison Neuve",
Ville de Guérande - 02 40 15 60 40
olivier.chabirand@ville-guerande.fr

Jeunesse

RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE L'ÉTÉ

- 1 Samedi 4 mai** : le **contest UFOLEP**, au Skate park, avait lancé la saison estivale des jeunes riders sous un beau soleil.
- 2 Mardi 9 juillet** : succès renouvelé pour la **3^e manche du Fifa Pro Tour 2014**. Rendez-vous dans la rubrique Agenda (page 18) pour les modalités d'inscriptions pour la 4^e manche.
- 3 Mercredi 17 juillet** : 1^{re} édition réussie de **la Nocturne du skate park**. Les jeunes ont pu s'amuser sur les modules et le terrain multisport jusqu'à minuit, grâce aux projecteurs installés exceptionnellement par les services techniques de la Ville.
- 4 Tout l'été** : les salles de sport communales ont ouvert leurs portes aux jeunes durant **les après-midis Fun**. Au programme : futsal, badminton ou encore handball.
- 5 Tout l'été** : 376 enfants, âgés de 5 à 13 ans, ont pu participer aux animations du programme **Découv'Sports** organisé par le service des Sports (3300 demi-journées).



DES COURTS-MÉTRAGES DE PRÉVENTION RÉALISÉS PAR DES JEUNES ET DIFFUSÉS DANS LES CINÉMAS



Les jeunes devant et derrière la caméra

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et trois collèges et lycées du territoire (dont les lycées Galilée et Olivier Guichard pour Guérande), ont collaboré à un projet de courts-métrages autour du thème de la prévention des conduites à risque. Créés par et pour les jeunes, ces sujets ont été

diffusés les 24 et 26 septembre au cinéma Gulf Stream de La Baule, puis les 8 et 10 octobre au Ciné Presqu'île de Guérande. Ces séances gratuites ont connu un franc succès. Les débats proposés après chaque projection ont permis aux acteurs, aux jeunes, aux parents et aux partenaires de discuter et d'échanger sur cet important et dangereux phénomène de société que sont les conduites à risque chez les jeunes.

info+ CISPD
02 51 75 77 78

UNE NAVETTE GRATUITE POUR REJOINDRE ARPEJE MÊME EN PÉRIODE SCOLAIRE

L'association ARPEJE propose à ses adhérents une navette gratuite tous les mercredis durant les périodes scolaires. Départ des villages de Guérande à partir de 14 h vers ARPEJE et retour à 18 h 30. Le nombre de places est limité. Renseignements et inscription (obligatoire) auprès du secrétariat au 02 51 73 06 50.

CCAS

LES REPAS DES AÎNÉS

Tous les ans, la municipalité de Guérande offre à ses aînés un repas avec animation dansante. Pour la deuxième année consécutive, ce sont Joël et Nathalie Herisse qui ont été choisis par les élus pour animer ces repas. Ils proposeront leur spectacle "Les titis de Montmartre" au centre culturel Athanor. Les repas se dérouleront les mercredis 29 janvier et 5 février 2014 pour les personnes âgées de 71 ans et plus (nées avant le 1er janvier 1943). Pour toutes les personnes qui ne pourront malheureusement pas y participer, des "corbeilles de la mer", confectionnées par la Biscuiterie des Marais, seront offertes par la municipalité.

Pour participer à l'un des deux repas ou pour bénéficier du coffret-cadeau, il est important de s'inscrire au Centre communal d'action sociale (CCAS), au 11 rue des Saulniers, du lundi 2 au vendredi 13 décembre 2013 de 10h à 12h et de 14h 30 à 16h 30.

La présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sera nécessaire à l'inscription.

La remise des coffrets-cadeaux s'effectuera au CCAS, sur présentation du coupon, jeudi 6 et vendredi 7 février 2014 de 10h à 12h et de 14h 30 à 16h 30.



Ça swingue aux repas des aînés

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AU CCAS

Le Centre communal d'action sociale est le premier bâtiment public de la commune à avoir été doté d'une nouvelle signalétique interne. Plus complète et surtout plus lisible (notamment pour les personnes en situation de handicap), elle sera également installée à l'Hôtel de Ville puis au centre culturel Athanor d'ici la fin de l'année 2013, dans un souci d'homogénéité.

Dans ce contexte, un panneau fixe a également été installé à l'extérieur du bâtiment, afin d'indiquer aux usagers l'accès aux permanences d'achat des tickets de restauration scolaire le samedi matin. Le CCAS est, en quelque sorte, le site "test" pour cette nouvelle signalétique interne. Alors, si vous avez l'occasion de vous rendre dans ces locaux, n'hésitez pas à donner votre avis sur ce nouveau dispositif aux personnes de l'accueil !

DES CARTES DE VŒUX RÉALISÉES PAR LES ENFANTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES !

Dans le cadre de ses actions intergénérationnelles, le CCAS de la Ville lance un concours, ouvert aux jeunes Guérandais âgés de 3 à 10 ans, dont le thème est : *Je me dessine quand je serai un "super papy" ou une "mamie jolie"*. L'ensemble des œuvres reçues sera mis en valeur lors d'une exposition, puis un jury mixte (enfants, aînés, techniciens...) désignera celles qui serviront à illustrer les cartes de vœux destinées aux usagers du CCAS. Le choix des matériaux et couleurs composant l'œuvre est libre. Toutefois, il faudra impérativement respecter le format (téléchargeable sur le site de la Ville) et faire apparaître les mentions « Bonne Année 2014 » et « Guérande » sur le recto et le nom, le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que les coordonnées des parents sur le verso. Enfin, comme pour tout concours, il y a un délai à respecter (réception des œuvres au plus tard le 8 novembre au CCAS) et des lots sont mis en jeu. Alors, à vos crayons...

info+ CCAS

11 rue des Saulniers
02 40 24 99 57

FERMETURE DU MULTI-ACCUEIL LES CASTELLOUS LES CASTELLOUS

Comme chaque année, le multi-accueil Les Castellous, situé 8 allée des Magnolias - route de Mesquer - fermera ses portes du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre 2013 inclus.

info+ Hélène Lefèvre

02 40 62 04 44



La nouvelle signalétique du CCAS

Culture

PAS BESOIN D'ÊTRE INSCRIT POUR PROFITER DES SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE

Du mardi au samedi*, la médiathèque vous accueille librement et gratuitement dans ses espaces ados-adultes, petite enfance-jeunesse et musique-vidéo. Chacun, quels que soient ses centres d'intérêt, peut y consulter la presse quotidienne, de nombreux magazines, livres, nouveautés, BD, albums et écouter sur place toutes les musiques. Le Wifi est gratuit et six ordinateurs sont à disposition pour surfer. Les animations organisées toute l'année sont ouvertes à tous.

Pour suivre l'actualité de la médiathèque, abonnez-vous à la nouvelle formule de sa Newsletter et visitez sa page Facebook ; des coups de cœur et des articles y sont régulièrement partagés.

*mardi: 15h - 19h ; mercredi et samedi: 10h - 12h 30 et 13h 30 - 18h ; jeudi et vendredi : 15h - 18h



L'espace multimédia de la médiathèque

info+ médiathèque Samuel Beckett

centre culturel Athanor, 2 avenue Anne de Bretagne - 02 40 24 75 91
www.mediatheque.ville-guerande.fr
www.facebook.com/mediathequedeguerande

RENCONTRE AVEC LIZA KERIVEL À LA MÉDIATHÈQUE SAMUEL BECKETT



L'auteure Liza Kerivel

Liza Kerivel, jeune auteure de 35 ans, vit près de Saint-Nazaire où elle exerce la profession de sociologue. Depuis 2009, elle a publié trois ouvrages : un recueil de nouvelles *Des équilibres*, paru chez L'Harmattan et deux romans courts, *Inventaire des silences* et *Métamorphose*

de la fuite et des saisons aux éditions MLD. Avec la parution en novembre de *Remonter les rivières* (éd. Diabase), l'auteure chemine au travers de deux thèmes qui lui sont chers : l'absence et la violence sourde au sein de la famille. D'une écriture limpide et poétique au cœur de l'intime, son œuvre est très prometteuse. Jeudi 7 novembre, vente-dédicace par la librairie L'esprit large à partir de 18h15 et rencontre à partir de 18h45. A la Médiathèque Samuel Beckett, centre culturel Athanor, 2 av. Anne de Bretagne.

info+ médiathèque Samuel Beckett

02 40 24 75 91
www.mediatheque.ville-guerande.fr

RENTÉE DES ATELIERS CULTURELS

250 élèves, grands et petits, ont repris le chemin des dix Ateliers culturels municipaux pour des cours de théâtre, danse, peinture, anglais, œnologie, etc. Un accès facilité aux pratiques artistiques portées par la Ville. Victimes de leur succès, certains cours ont été rapidement complets lors des inscriptions. Cependant, quelques places sont encore disponibles dans les ateliers danse enfants, peinture adultes et anglais adultes.

info+ secrétariat des Ateliers culturels

17 boulevard du Nord
02 40 15 10 01



Atelier danse avec Valérie Kück

ATHANOR, UNE SAISON CULTURELLE AU GOÛT D'AVENTURES

Lorsque Pauline Sales, présidente du 14^e Prix d'écriture théâtrale de la Ville de Guérande écrit « *on est plus tout à fait le même après avoir rencontré l'autre* », on se dit qu'elle a eu vent du souffle guérandais pour cette saison culturelle 2013-2014.

Partons donc à la rencontre des uns et des autres... Dans *Un jardin à Kaboul*, autour de *Kiwi à Rio*, y'a-t-il *Un paradis sur Terre* ? Faisons des retours vers notre futur, pour partager éclats de rire et éclats de voix, chaleureux et conviviaux... Allons en Afrique et en Amazonie, parcourons ensemble les vignes des bords de Loire, ou le village de La Madeleine.



Cette saison a été imaginée pour que l'on se croise, se rencontre, s'interroge ensemble autour de textes d'auteurs vivants et enthousiasmants. Et puis, sachez que si l'on vous raconte de belles histoires, il y aura toujours les *Children's corner* où *Les petites oreilles* aiguïseront aussi leur curiosité. Pour une nouvelle année explosive, mettons les artistes de la *Région en scène*. Et nous ne serons pas seuls dans cette aventure, car en cette saison nos voisins de Pont-Château, de Pornichet et de Saint-Lyphard élargiront nos horizons. Pour nous laisser porter par ce souffle, laissons-nous pousser des ailes, en parlant d'amour ou en observant le ciel et ses habitants... *Gilles, Bérénice* et *La Blonde* sauront-ils vous séduire tout autant que le Tadorne de Belon ou la Barge Rousse ? Et puis n'oublions surtout pas de fêter Noël et l'été en dansant ensemble *Dans la joie et la bonne humeur* car de cela *Avare*, il ne faut point être !

UNE RÉSIDENCE D'ARTISTES À ATHANOR

Dans la lignée de *Seuls*, qu'il a créé en 2008, Wajdi Mouawad* élabore un cycle de création autour de la figure domestique : des visages familiers qui, à travers le prisme de l'intimité, portent un regard sur la grande Histoire. Après *Seuls*, symbole du fils, Wajdi Mouawad travaille à la création d'un deuxième solo, *Sœur* (première à l'automne 2014), interprété par Annick Bergeron. Cette dernière est donc venue en résidence de création à Guérande au centre culturel Athanor durant trois semaines, puis a été rejointe pendant une semaine par Wajdi et son équipe pour travailler cette pièce. C'est un grand honneur pour la Ville de Guérande que d'accueillir des artistes de renommée internationale.

*Wajdi Mouawad : auteur et metteur en scène québécois, est artiste associé au Grand T pour les trois saisons à venir.

CINÉ PRESQU'ÎLE CLASSÉ « ART & ESSAI JEUNE PUBLIC »

Pour la première fois cette année, le Ciné Presqu'île de Guérande a obtenu le classement "Art & Essai jeune public". « *C'est une véritable reconnaissance du travail mis en place tout au long de l'année avec les collectivités et structures locales, les élus, mais aussi les scolaires* », explique Xavier Herveau, adjoint de direction. Le cinéma s'associe de façon régulière avec le CCAS, le Festival du Livre en Bretagne, la médiathèque, Athanor, les comités de jumelage et les écoles. À partir de cette année, les mardis inattendus se dérouleront au Ciné Presqu'île. « *Nous avons associé un film à chaque thématique.* » Le tarif reste attractif : 5 € la séance.

info + 02 40 00 60 60

www.cinepresquile.fr

LE CONSERVATOIRE DE GUÉRANDE DEVIENDRA INTERCOMMUNAL

Associé au Conservatoire de La Baule, avec lequel il va fusionner, et en partenariat avec les écoles de musique associatives présentes sur le territoire, il va désormais développer un projet d'enseignement musical à l'échelle de la communauté d'agglomération Cap Atlantique. Restant installé dans le centre culturel Athanor, le Conservatoire de musique pourrait éventuellement intégrer le Petit Séminaire en 2017.

Tribunes de la Minorité

Le Logement à Guérande

Un enjeu majeur

L'attractivité de notre Commune ne se dément pas et l'on peut s'en réjouir. Il nous faut donc répondre à la demande en favorisant la mixité sociale et l'implantation de jeunes ménages, gage de notre dynamisme et ferment d'un équilibre social et économique. Cet impératif s'est imposé à tous, en particulier face au risque toujours présent sur le littoral de vieillissement des populations du fait du renchérissement du foncier.

Le logement social progresse à Guérande, c'est une bonne chose, mais il reste encore du chemin à parcourir. En parallèle, et pour faire face à la demande de logement aidé comme non aidé, la densification de l'habitat s'accélère et prévaut dans tous les gros projets, de même qu'elle organisera le cadre général du prochain PLU. La pression exercée sur le foncier, les enjeux écologiques majeurs qui pèsent sur la qualité des eaux et de l'environnement nous mettent face à nos responsabilités et la densification est bien une partie de la solution.

Le logement non aidé

Cependant, il nous faut rester vigilants tant il est vrai qu'une approche systématique du problème ne suffira pas à le résoudre. Il n'y a bien évidemment pas de recette miracle. Le logement social répond à des critères de revenus très stricts et s'il satisfait bien un certain type de demandes, il ne peut bien évidemment les satisfaire toutes... Loin de là.

Des écarts de ressources même minimes entre deux ménages peuvent faire jouer l'effet de seuil de manière rédhibitoire et le coût toujours très élevé du logement non aidé dissuadera les éventuels postulants. Ce qui nous fait défaut reste une offre de prix moyenne dans le logement neuf et ce, malgré la densification et l'économie de coût qu'elle est censée engendrer. Il nous reste donc des efforts à faire.

Logement social et logement social

Il y a 3 types de logements sociaux qu'on distingue selon leur mode de financement, c'est-à-dire selon le type de prêt que fait le bailleur social auprès de la Caisse des Dépôts pour financer la construction. Les différents types de logements sociaux sont les suivants : les PLAI (Prêt Locatif Aide Intégration) pour les ressources les plus basses, les PLUS (Prêt Locatif À Usage Social) entre les deux, les PLS (Prêt Locatif Social) pour les plus aisés.

Il est essentiel de construire tous les types de logements pour tous les types de revenus, et pas seulement les « moins chers » à construire, qui sont les PLS, puisque les locataires remboursent un loyer plus élevé.

64 % des ménages en France sont éligibles au logement social. Le plafond de ressources pour l'attribution du logement social équivaut à un salaire net mensuel de 1 800 € par mois pour une personne seule et 3 600 € pour un ménage de 4 personnes. Mais sur ces 64 % de Français, seulement 10 % ont des revenus qui leur permettent d'accéder au PLS. Ces logements dits "sociaux" s'adressent donc à des revenus assez élevés.

Une nécessaire évaluation

Nous ne pourrions être véritablement pertinents qu'en évaluant précisément les besoins en amont, mais aussi le retour sur les projets engagés. Ce qu'il nous faut savoir c'est dans quelle mesure notre offre répond aux besoins. Pour cela nous demandons qu'une évaluation systématique du suivi et de la vente des gros projets que nous avons engagés soit menée. L'objectif premier reste bien de répondre aux besoins réels afin de parvenir à enrayer les migrations massives des jeunes ménages vers le rétro littoral, malheureusement toujours d'actualité.



Guérande Dynamique, Ecologique et Solidaire
F. Aubert, H. Challier, S. Galopin, J-L. Perrais

Un débat public a eu lieu autour du parc éolien offshore de 480 MW projeté sur le banc de Guérande. Curieusement, pour un projet d'intérêt national, certains opposants se sont manifestés fortement pour le faire ajourner, arguant de la défense de l'environnement et de la mer. Alors que :

- la dépendance aux énergies fossiles et au nucléaire rend incontournable la transition énergétique,
- la zone d'implantation du projet n'apporte aucune nuisance,
- un éloignement de la zone d'implantation retenue serait préjudiciable à l'activité de la pêche.

C'est par une politique de transition écologique rapide et résolue que l'on sortira de la crise de l'emploi, de l'alimentation, de la santé, de l'énergie, du climat. Pour les communes de la Presqu'île ce projet augure des retombées diversifiées par rapport au développement industriel et économique :

- 2000 emplois (directs et indirects) sont attendus,
- entreprises et artisans se sont déjà regroupés pour développer un véritable pôle autour de l'éolien offshore, terrestre, l'hydrolienne engendrant activité industrielle et de recherche,
- La Turballe accueillera la base de maintenance du parc éolien qui nécessitera la création de quelques centaines d'emplois,

- l'opérateur devra verser la Taxe Éolienne en mer, soit un montant annuel de 14 480 € par MW installé qui sera répartie entre communes et Comité National des Pêches.

Dans le cadre d'une vision écologique de l'avenir de notre société il est impératif qu'un cadrage de l'utilisation de cette taxe soit arrêté par l'État afin que ces sommes soient dédiées au chantier de la rénovation thermique du patrimoine bâti public et privé secteur lui aussi source de nombreuses créations d'emplois non dé-localisables. Tout projet industriel peut être une menace pour l'environnement. À l'inverse des opposants systématiques de nombreuses associations se sont mobilisées lors du débat pour pointer avec pertinence et vigilance les risques environnementaux liés au projet, afin que ceux-ci soient anticipés au mieux et que les impacts prévisibles soient évités lorsque c'est possible ou minimisés. Tout au long de la réalisation et de la vie de ce projet ces associations devront rester des partenaires consultés et écoutés afin d'inscrire ce projet dans une logique de développement durable.



Danielle ESTAY, Frédéric MICHE, Jean-Paul DECLERCQ
Conseillers municipaux élus sur la liste :

"Guérande Dynamique Écologique et Solidaire" email : GDES.Avenir@free.fr

Tribune de la Majorité

Chaque année, à l'approche de l'été, de nombreuses communes de France et leurs administrés se trouvent confrontés à l'occupation illégale de terrains publics (ou privés) par des rassemblements de gens du voyage. Guérande et plus largement la presqu'île n'échappent pas à cette situation...

Face aux événements que nous avons connus cet été à Guérande, il nous semble important de revenir sur cette question, dont nous savons qu'elle ne vous laisse pas indifférents.

En préambule, il convient de rappeler que l'accueil des gens du voyage est strictement encadré par la Loi du 5 juillet 2000, laquelle prévoit la mise en œuvre, dans chaque département, d'un dispositif adapté.

Les deux objectifs principaux de ce texte sont :

- d'assurer la libre circulation des biens et des personnes et de satisfaire l'aspiration des gens du voyage à séjourner dans des lieux où les conditions d'accueil sont décentes
- de répondre au souci légitime des élus locaux d'éviter des stationnements illégaux qui occasionnent des difficultés de coexistence avec les administrés

Le schéma départemental actuel, adopté par notre Conseil Municipal en janvier 2010, a été élaboré par l'Etat en lien avec le Conseil Général.

De manière opérationnelle, la Ville travaille sur ce dossier en étroite relation avec la Préfecture, mais aussi avec les responsables de ces congrégations, notamment en ce qui concerne le traitement des demandes d'accueil et les modalités de planification des présences sur les lieux prévus.

Dans ce cadre, deux catégories d'aires d'accueil sont à distinguer :

- **les aires de faible capacité**, ouvertes à l'année, où la durée des séjours peuvent aller jusqu'à plusieurs mois. A Guérande, le site de Bréhador propose ainsi une quinzaine d'emplacements.
- **les sites de grands rassemblements**, pouvant accueillir jusqu'à deux cents cinquante caravanes, lors de passages de plus courte durée se produisant essentiellement lors de la période estivale.

Dans ce cas, le nombre de véhicules impose une mise à disposition de parcelles de vaste superficie (environ 4 hectares), ce qui n'est pas simple à trouver.

La difficulté à identifier des terrains de cette ampleur a par conséquent conduit notre Majorité à engager, il y a plusieurs mois, des discussions à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, en visant la possibilité de changer d'une année sur l'autre de commune d'accueil de grands rassemblements. Ainsi, lors du Conseil communautaire du 4 juillet dernier, les élus de Cap Atlantique ont voté une prise de compétence supplémentaire portant sur une meilleure coordination territoriale, en appui des prérogatives des communes.

Cette décision a été accompagnée par la mise à disposition d'un terrain adapté à l'accueil de grands rassemblements par la commune d'Herbignac, durant l'été 2013.

Comme vous pouvez le constater, la Ville de Guérande et ses partenaires institutionnels ont pris toutes les mesures, en conformité avec la loi, afin que ces accueils se déroulent dans les meilleures conditions.

Pourtant, malgré ce dispositif, et en dépit de la complète vacance du terrain d'Herbignac, un groupe de 130 caravanes a décidé de s'installer le dimanche 7 juillet dans le complexe sportif Jean-Ménager, et ce, en toute illégalité...

Reçus par le Député-Maire à l'Hôtel de Ville dès le lundi matin, les responsables du groupe ont refusé de quitter les lieux.

Cette attitude irresponsable a eu pour conséquence de contraindre la mairie à annuler à la dernière minute la traditionnelle Fête du Jeu qui devait se dérouler le mercredi 10 juillet sur le site sportif. Les 2000 personnes attendues - en particulier les enfants - qui se faisaient une joie de participer à cette belle journée s'en souviennent encore...

Cette énième situation d'occupation illégale à Guérande, qui faisait suite aux autres problèmes rencontrés les étés précédents dans notre commune, avait alors motivé Christophe Priou, en accord avec notre Majorité, à soumettre une démission de son mandat de Maire à M. le Préfet, car une loi de la République ne saurait être bafouée par certains citoyens français, fussent-ils sédentaires ou non.

Les gens du voyage, comme chaque citoyen français, ont des droits, mais aussi des devoirs.

Cette position a été partagée au plus haut niveau de l'Etat, par M. Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, qui a salué publiquement la gestion exemplaire de Guérande en matière d'accueil des gens du voyage.

De fait, face à la critique de l'opinion publique et à la pression des services de l'Etat, ce groupe des gens du voyage a fini par libérer le complexe Jean-Ménager, au terme de 6 jours de bras de fer.

Dans ces moments de tension, vous avez été très nombreux - à travers vos messages - à approuver l'approche équitable et respectueuse de notre Majorité, et nous vous en remercions sincèrement.

Par ailleurs, comment pourrait-on oublier les propos d'une conseillère municipale de la minorité PS qui avait alors réagi publiquement avec précipitation et de manière politicienne, critiquant sans proposer la moindre solution, et ignorant « superbement » les nuisances que subissent de nombreux guérandais sur le terrain dans ce type de situation ?

La désormais fameuse « vision globale » - ou stratosphérique... - dont se prévaut notre minorité PS l'aveuglerait-elle au point de ne pas comprendre ce qu'est la réalité du travail de terrain des élus de proximité ?

Ce travail qui consiste à gérer, entre autres, avec courage, des dossiers sensibles comme ceux de l'accueil des grands rassemblements de gens du voyage, en sachant respecter le mode de vie de ces citoyens non-sédentaires mais en conservant, avant toute chose, à l'esprit le bien être des Guérandais.

Bien à vous,

Les Elus du Groupe de la Majorité Municipale, Guérande 21



Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'à 17 h 30 mardi 31 décembre 2013 en mairie.

Si vous venez d'arriver à Guérande, si vous avez obtenu la nationalité française cette année ou si vous avez changé de domicile à Guérande, c'est dès maintenant qu'il faut vous inscrire.

Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2014, vous êtes en principe inscrit automatiquement si le recensement militaire a été fait à la date requise (16 ans révolus) et dans la commune du domicile actuel. Assurez-vous cependant que c'est bien le cas auprès du service des formalités administratives de la mairie et, surtout, vérifiez dans quel bureau de vote vous êtes inscrit.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre en mairie et de vous munir :

- de votre carte nationale d'identité (document prouvant à la fois l'identité et la nationalité), ou bien d'un autre justificatif d'identité (passeport) et d'un justificatif de nationalité. Si vous venez d'acquérir la nationalité française, vous devez également présenter un certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation.
- d'un justificatif personnel de domicile dans la commune (quittance de loyer, électricité, gaz, eau, téléphone...) ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans.

Les élections municipales se dérouleront dimanche 23 mars (1^{er} tour) et dimanche 30 mars 2014 (2nd tour).

Les élections européennes se dérouleront dimanche 25 mai 2014.

De nouveaux terrains de pétanque en accès libre

La livraison des nouveaux terrains de pétanque a eu lieu cet été. Cet équipement a été aménagé sur le complexe sportif Jean Ménager, entre le terrain n° 2 de football et le terrain de rugby. Les services techniques de la Ville et les membres du club présidé par Yannick Baholet ont travaillé en collaboration pour sortir de terre ces aires de jeu. Le site est agréable et ombragé, mais aussi original avec ses trois niveaux différents. Un local de 15 m² a également été installé à proximité. Si le club de Guérande bénéficie de créneaux (mercredi et samedi après-midi), tout comme l'AVF (mardi et vendredi après-midi), ces terrains restent néanmoins en accès libre.

Les nouveaux terrains de pétanque



Vœux à la population

En bref

Pour l'année 2014, Christophe Priou, Député-Maire de Guérande, présentera ses vœux à la population, lundi 7 janvier à 19 h, à la salle des sports de Kerbiniou, avenue Gustave Flaubert.

Un éclairage public plus écologique !

Le territoire de Guérande compte plus de 3100 points lumineux. Pour s'inscrire dans une politique d'économie d'énergie, une uniformité des horaires de mise en route et d'extinction de l'éclairage public a été déployée sur l'ensemble du territoire. Dorénavant, les points lumineux des axes ne nécessitant pas un éclairage permanent s'éteignent à minuit et se rallument à partir de 6 h.

Nouvelles dessertes de bus à Villejames et Saillé

Saillé bénéficie désormais du passage de la ligne J. Cette desserte, assurée 14 fois par sens du lundi au vendredi, permet aux habitants de ce village de se déplacer vers le centre-ville de Guérande ou vers la gare de La Baule. Le parc d'activités de Villejames est également desservi par de nouvelles lignes. En plus de la ligne A, les lignes D, G, H et J comptent notamment trois arrêts présents sur le parc. Cela permet aux personnes habitant la presqu'île de s'y rendre. Il convient de noter qu'à partir du mois de novembre la ligne A sera dotée de véhicules accessibles aux fauteuils roulants.

info+ www.sedeplacer.loire-atlantique.fr



Des bus accessibles à tous



Création d'un Point Santé Jeunes

Un manque d'accès à des informations sur la santé et la sexualité pour les adolescents et jeunes adultes a été constaté sur le territoire de la presqu'île. Pour répondre à cette problématique, les jeunes élus du Conseil municipal des adolescents ont travaillé sur un projet de lieu d'accès gratuit et anonyme. Le Point Santé Jeunes devrait ainsi voir le jour rapidement en centre-ville. Des permanences de planning familial, une écoute psychologique, des actions de prévention des conduites à risque y seront proposées.

info+ Mairie de Guérande

service Jeunesse
Education Prévention
02 40 15 60 40
pointsantejeunes
@ville-guerande.fr



Une nouvelle signalétique urbaine

La Ville de Guérande avait lancé, en 2010, une grande étude sur la qualité de la signalétique du centre-ville. Menée par un cabinet spécialisé, elle révéla de nombreux défauts : hétérogénéité et mauvais état des mobiliers, circuits de circulation inappropriés, etc.

La municipalité, suite à ce constat, a donc décidé de remédier à ce problème. Après les études de terrain et les demandes d'accord auprès de l'architecte des Bâtiments de France notamment, la signalétique d'information locale du centre-ville a été installée au cours du mois de juillet dernier. Ainsi, quatre personnes du centre technique municipal ont été mobilisées à plein temps durant un mois afin de préparer les 54 mâts et les installer. Ce travail n'est qu'une étape de la démarche globale de signalisation touristique, commerciale et routière. En effet, en 2014, une micro-signalétique intramuros va également être installée ainsi que des relais Informations services (plans) dans les parkings municipaux (le premier sera posé sur le parking du Guesny). Les villages seront également concernés par la suite. Le coût total de ces opérations s'élèvera à près de 100 000 € (dont 15 % subventionnés par le FISAC*).

* Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Prochain conseil municipal

Lundi 9 décembre à l'Hôtel de Ville
(salle Jean IV) à 18 h 30